

# AMAP du Croissant - Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

## Contrat d'engagement Légumes

Pour la période du 31 Août 2017 au 23 Août 2018, le présent contrat est passé entre :

**Le jardin de la belle étoile**  
Mme BARDOUL Cécile  
Mr THOMAZEAU Laurent  
La Belle Etoile  
Le Coudray  
44630 PLESSE

Et le **consom'acteur** , adhérent de l'association AAAC  
Mr, Mme.....  
Demeurant à.....  
.....  
Tél : ...../...../...../...../.....  
Courriel : .....@.....

pour l'approvisionnement hebdomadaire en paniers de légumes pendant une durée de 46 semaines (pas de distribution les 28 Décembre 2017 & 04 Janvier 2018, 3 jeudis en Mars/Avril 2018 ainsi que le 10 Mai 2018)

**Coordinateur** : Emmanuel ROUX (Titulaire) - [eroux@free.fr](mailto:eroux@free.fr)  
Mireille ARMENGAUD (Suppléante) - [mireille.armengaud@gmail.com](mailto:mireille.armengaud@gmail.com)

### Engagements des producteurs :

Je soussignée Cécile BARDOUL, et Laurent THOMAZEAU, maraîchers à Plessé  
Nous engageons à fournir un panier de légumes labellisés bio cultivés par nos soins toutes les semaines  
Nous nous engageons à accueillir les adhérents au moins une fois pendant la saison  
Nous adhérons aux principes de la **Charte des AMAP** présente sur le site : <http://amap-france.fr>

### Engagement du consomm'acteur

Je soussigné Mr, Mme ..... adhère aux statuts de l'Association des Amis des Amap du Croissant en réglant par chèque la cotisation de 5€  
M'engage pour la période du 31 Août 2017 au 23 Août 2018, à soutenir Le jardin de la belle étoile dans sa démarche de production biologique.  
Durant la saison, je m'engage à effectuer 2 permanences de distribution de 17h45 à 19h45 en m'inscrivant dès la signature du contrat sur le planning des permanences.  
Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte et accepte d'assumer ces risques, sachant toutefois que je recevrai ma juste part de la récolte de la saison.  
M'engage à venir chercher mon panier de légumes chaque semaine sur le lieu de distribution ou bien à le faire retirer par un tiers en cas d'impossibilité de ma part car la récolte étant achetée à l'avance, il est impossible de rembourser un panier non retiré.  
Adhère aux principes de la **Charte des AMAP** présente sur le site: <http://amap-france.fr>

### Les distributions

Celles-ci ont lieu le jeudi de 18h00 à 19h30 à la Maison de Quartier de La Bottière - 147 Route de Sainte Luce - 44300 Nantes.

### Prix de la « part de récolte » et modes de paiement

Part de récolte	PETIT PANIER (1 pers)	PANIER MOYEN (2 pers)	GRAND PANIER (famille)
Montant du panier	10,00€	14,00€	17,00€
Nbr de distributions	46	46	46
<b>REGLEMENT</b>	11 chèques de 38€ + 1 chèque de 42€ ou 4 chèques de 115€	11 chèques de 53€ + 1 chèque de 61€ ou 4 chèques de 161€	11 chèques de 65€ + 1 chèque de 67€ ou 4 chèques de 195.5€

Faisant acte d'engagement solidaire avec le jardin, j'établis mon règlement à l'ordre du jardin de la belle étoile, et date les chèques du mois d'encaissement.

### Engagement des parties

Les producteurs

Fait à NANTES le, \_\_ / \_\_ / 20 \_\_

Le titulaire